



L'éboulement du 15 mars est plus grave que prévu et les conséquences se feront sentir encore plusieurs semaines pour les habitants de la région. Roger Meier/Bist

Une fermeture de route qui s'éternise

JURA

La réouverture de la route reliant Glovelier à Saignelégier ne se fera pas avant fin mai

La réouverture de la route reliant Glovelier (JU) à Saignelégier (JU), fermée après un éboulement, n'interviendra que fin mai, soit avec un mois de retard sur le calendrier prévu. Les travaux de sécurisation prennent plus de temps que prévu.

Ce nouveau calendrier des opérations a été établi après un état des lieux réalisé par des géologues et des entrepreneurs. Il était d'abord envisagé de rouvrir le tronçon à Pâques, puis à fin avril, et maintenant à fin mai. Pour réduire cette durée de fermeture, un dispositif de surveillance des mouvements de la roche sera mis en place.

La remise en service de la ligne des Chemins de fer jurassiens (CJ) est prévue pour le 5 mai, sauf surprise. Un plan de sécurité sera élaboré pour écarter tout danger. Les CJ enregistrent une perte de

7000 francs par jour. Avant la fermeture, 14 trains empruntaient quotidiennement cette ligne. Le calendrier prévoit une reprise du trafic routier pour fin mai «au plus tôt». En effet, de mauvaises conditions météorologiques ou un allongement de la période d'essai du dispositif de surveillance pourraient retarder cette échéance, a expliqué hier le canton du Jura.

■ 500 m³ de roche

Quelque 500 m³ de roche ont dévalé sur la route H18 et la ligne des CJ le 15 mars, à proximité du tunnel de la Roche. La route qui assure la liaison entre les Franches-Montagnes et la vallée de Delémont a été ensevelie sur 30 mètres et sur toute sa largeur. Personne n'avait été blessé.

Cet éboulement a relancé le projet de construction d'un tunnel de 350 mètres aux Franches-Montagnes. Le gouvernement jurassien a écrit au conseiller fédéral Moritz Leuenberger pour demander une aide financière de la Confédération. Le coût d'un tel ouvrage est estimé à 24 millions de francs. ■ ats

JEUNES ARMÉS. Deux affaires mettent en cause

«Une tuerie

LAUSANNE/SAINT-GALL

Un gymnasien en possession d'un pistolet et d'un sac de munitions à Beaulieu. Un élève saint-gallois muni d'un fusil d'assaut et de seize cartouches. Danger!

■ Fabiano Citroni

fabiano.citroni@edipresse.ch

La police saint-galloise a arrêté un élève de 18 ans qui avait projeté d'abattre plusieurs personnes avant de se suicider. Le jeune homme possédait un fusil d'assaut, seize cartouches et avait suivi un cours dans un club de tir de la région (voir encadré). Cette affaire survient quelques jours seulement après l'arrestation d'un élève du gymnase de Beaulieu (VD) en possession d'un pistolet, de deux magasins chargés et d'un sac rempli de munitions. Pour le psychologue genevois Philip Jaffé, ces deux affaires montrent en tout cas que «la Suisse a une approche trop laxiste vis-à-vis des armes».

«La Suisse a une approche trop laxiste vis-à-vis des armes»

Philip Jaffé, psychologue

■ Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

Prenons le cas du gymnasien de Beaulieu. Comment expliquer qu'il avait autant de munitions sur lui? Les munitions ne devraient pas être en circulation libre. Il faudrait renforcer les législations. Les armes et les munitions doivent être entre les mains de personnes responsables et saines d'esprit. Or trop peu de vérifications sont effectuées.

■ Les armes d'ordonnance

à domicile, vous êtes donc contre... Oui. Car on ne peut pas garantir que tous les miliciens sont des personnes responsables. Déposer les armes à feu à la caserne me paraît être une excellente idée.

■ Ces deux affaires doivent-elles nous inquiéter?

On doit avoir à l'esprit qu'une tuerie peut arriver en Suisse comme c'est arrivé dans d'autres pays. J'espère que ça arrivera le plus tard possible ici, mais le problème, c'est qu'il y a presque une culture des armes. Il se peut très bien qu'un jour ou l'autre, un jeune plus troublé que les autres, qui pourrait être membre d'une société de tir, qui aurait un mal de vivre, des troubles psychiques plus avérés, une grande colère sous-jacente, explose. Ça, c'est programmé dans tous les pays européens. Ça ne touche pas que les Etats-Unis.

■ Y a-t-il un lien entre les affaires lausannoise et saint-galloise?

En principe, la médiatisation d'idées suicidaires à Lausanne ne devrait pas avoir d'effet à Saint-Gall. Les comportements contagieux ont lieu dans une même communauté – cercle d'amis ou scolaire. Toutefois, aujourd'hui, Internet bouscule ces certitudes.

■ Quel est le rôle des parents?

Si les enfants sont majeurs, ils n'en ont aucun sur le plan légal. Mais ils ont un rôle de garant, de

soutien de leur enfant. Des parents bienveillants ne seront pas de trop pour le renflouer sur le plan de son fonctionnement et de son mal-être.

■ On ne sait pas si c'est le cas dans les deux affaires, mais les jeux vidéo violents peuvent-ils donner des idées aux jeunes?

La recherche est absolument claire: oui. Les jeux très violents ont une influence sur le potentiel de comportement agressif chez certains jeunes. ■

des jeunes. Le psychologue Philip Jaffé tire la sonnette d'alarme

peut arriver en Suisse»



Le gymnase de Beaulieu, à Lausanne, a été le théâtre d'un grave incident avec arme et munitions il y a quelques jours.

Odile Meylan

Le psychologue Philip Jaffé effectue une analyse pertinente et inquiétante après l'affaire du collège de Beaulieu.

Michel Perret

Un élève perturbé et armé arrêté. Bain de sang évité?



Un élève de 18 ans du gymnase Freiberg de Gossau (SG) avait dressé une liste noire de personnes qu'il voulait abattre avant de se suicider et l'avait diffusée sur Internet. Parmi les victimes potentielles, deux camarades de classe de ce jeune homme gravement perturbé. Samedi dernier, la menace avait encore augmenté en intensité quand il s'est révélé, d'après 20 Minuten, que l'élève dérangé avait disparu après avoir suivi un cours dans le club de tir juniors de la région. Le tireur était armé d'un fusil d'assaut et possédait seize cartouches.

La direction du gymnase a alerté les parents des deux élèves menacés. Ces derniers ont été priés de ne pas quitter leur domicile jusqu'à nouvel ordre. Le tireur a finalement été localisé et arrêté par la police saint-galloise deux jours après son escape. Il a été placé dans une clinique psychiatrique. ■ v. f.

EN SUISSE ROMANDE IL Y A...

64 ans Les combats de reines interdits en Valais

d'une forte commotion cérébrale, d'une profonde plaie au cuir chevelu, d'une luxation de hanche gauche et d'une fracture des deux poignets. Son état entrainera une incapacité de travail de six mois.

La suppression des combats de vaches

(Inf. part.) — Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'Etat du Valais a pris la décision d'interdire désormais les fameux combats de vaches sur tout le territoire cantonal. Cette mesure causera un vif regret dans les milieux paysans où il était de tradition d'organiser des joutes de ce genre sur les différents alpages. Une fois la guerre terminée, il faut croire que la vieille tradition valaisanne renaitra.

Les dangers de la sécheresse

(Inf. part.) — On nous signale de différents points du canton que les dangers de sécheresse commencent à se manifester et que le feöhn qui souffle depuis quelque temps ne laisse pas d'inquiéter les populations.

paru dans «La Tribune de Lausanne» du 18 avril 1944

Le Conseil d'Etat valaisan a pris la décision d'interdire «les combats de vaches» sur tout le territoire cantonal. Ces joutes organisées sur les alpages sont jugées dommageables en période de pénurie alimentaire. En effet, pour préparer une vache au combat, les éleveurs renoncent à la traite, d'où une baisse de la production de lait. Les combats de reines ne devraient pourtant pas disparaître. «Cette vieille tradition valaisanne» renaitra sans doute une fois la guerre et ses restrictions terminées. ■ R. E.

H I E R E N S U I S S E

Widmer-Schlumpf très suivie à la TV

GENÈVE

Quelque 94 000 téléspectateurs romands ont suivi mardi soir le magazine «Infrarouge» qui avait pour invitée la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf. La part de marché de l'émission a atteint 24,4%, a indiqué hier la TSR.



BR

3,78% au rendez-vous

REINACH (BL)

Fin rond, un automobiliste de 34 ans a pris le volant hier matin afin de ne pas rater un rendez-vous à l'administration communale de Reinach (BL). Mal lui en a pris. Les agents l'ont fait souffler dans le ballon: il avait 3,78% d'alcool dans le sang.

L'automobiliste a dû rendre son permis de conduire sur-le-champ, a précisé la police cantonale de Bâle-Campagne.

Un livre de condoléances pour l'ours «JJ3»!



BERNE

Les amis des bêtes touchés par la mort de l'ours «JJ3» peuvent faire part de leurs sentiments dans un livre de condoléances sur Internet. Les responsables du site Naturschutznetz.ch veulent aussi recueillir les avis de la population sur la question. Les opinions exprimées sur ce forum seront envoyées dans quelques semaines aux autorités grisonnes et fédérales, a indiqué hier l'association à la base du réseau d'information.

H I E R E N S U I S S E

Une digue de protection

BONNE NOUVELLE

La ville de Delémont a entamé la construction d'une digue de 470 mètres de long et entre 1 et 1,5 mètre de haut le long de la Some pour se protéger des inondations. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de mesures urgentes après les crues de l'été 2007. Le coût de la digue, construite à une vingtaine de mètres de la rivière, est estimé à 180 000 francs.